

Intervention de la CNIL à l'encontre du site Alainjuppe2017



La CNIL intervient pour faire corriger une fuite de données concernant le site Internet de l'ancien candidat aux présidentielles françaises, alainjuppe2017.fr.

L'information est restée confidentielle le temps des primaires de la droite. Il fallait surtout que la faille concernée soit corrigée et la fuite en résultant bouchée. Il y a quelques jours, un internaute anonyme a fait appel au protocole d'alerte de ZATAZ pour faire corriger un bug qui permettait en quelques clics de souris d'accéder à plus de 20.000 profils d'internautes inscrits sur le site alainjuppe2017.fr.

Une porte ouverte présidentielle possible en raison d'un oubli interne. L'un des gestionnaires de l'espace politique avait oublié... de retirer le debug du site ! Bilan, la moindre erreur dans l'espace numérique de soutien à Alain Juppé, via l'espace « Mobilisation », permettait d'accéder à des informations privées et sensibles !...[lire la suite]

Notre métier : Sensibiliser les décideurs et les utilisateurs. Vous apprendre à vous protéger des pirates informatiques, vous accompagner dans votre mise en conformité avec la CNIL et le règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles (RGPD). (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Denis JACOPINI anime dans toute la France et à l'étranger des conférences, des tables rondes et des formations pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la Cybercriminalité et à la protection de leurs données personnelles (Mise en Place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : ZATAZ Protocole d'alerte
ZATAZ : intervention de la CNIL à l'encontre du site
Alainjuppe2017 – ZATAZ